

Rapport financier intermédiaire

Pour la période de
trois mois terminée le
31 mars 2011

**LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 MARS 2011 N'ONT PAS ÉTÉ
AUDITÉS NI EXAMINÉS PAR LES AUDITEURS**

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS		
Adresse de correspondance 1000 de la Gauchetière Ouest, 24 ^e étage Montréal Québec H3B 4W5 Téléphone : (514) 761-1415 info@maudore.com	Transactions boursières TSX Croissance Symbole : MAO	Agent de transfert Compagnie Trust CIBC Mellon 2001 University Street, 16 ^e étage Montréal Québec H3A 2A6

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1 ^{er} janvier 2010 \$
ACTIFS				
Courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	10 491 342	6 931 501	9 476 538
Placements		-	-	55 856
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		4 113 835	4 113 835	2 720 116
Taxes sur les produits et services à recevoir		365 302	330 844	226 033
Frais payés d'avance et dépôts		32 968	28 698	11 002
		15 003 447	11 404 878	12 489 545
Non courant				
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	18 040 772	15 218 867	
Total de l'actif		33 044 219	26 623 745	22 077 378
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES				
Passif				
Courant				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	2,557,015	2 007 025	1 576 712
Autres passifs		2 099 563	954 700	
Total du passif		4 656 578	2 961 725	1 576 712
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	9	32 875 492	28 395 563	24 751 157
Surplus d'apport		3 187 154	3 459 094	1 635 918
Bons de souscription		576 314	297 366	-
Déficit		(8 251 319)	(8 490 003)	(5 886 409)
Total des capitaux propres		28 387 641	23 662 020	20 500 666
Total du passif et des capitaux propres		33 044 219	26 623 745	22 077 378

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 juin 2011

Signé : Ronald Shorr,
Administrateur

Signé : Anne Slivitzky
Administrateur

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État des résultats et résultat étendu et déficit (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	Périodes de 3 mois terminées les 31 mars	
		2011	2010
		\$	\$
DÉPENSES			
Rémunération des administrateurs		65 796	42 220
Honoraires professionnels et contractuels		61 182	43 083
Frais de registrariat, d'inscription et relations avec les actionnaires		59 382	29 948
Publicité, voyages et promotion		38 662	14 151
Frais de bureau		79 194	35 159
Frais bancaires		57	173
PERTE OPÉRATIONNELLE		304 273	164 734
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Produits financiers	12	5 402	2 629
PERTE AVANT IMPÔTS		(298 871)	(162 105)
Impôt différé		537 555	
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU		238 684	(162 105)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION			
Bénéfice net (perte nette) de base et diluée par action	13	0,01	(0,007)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État des frais d'exploration reportés (non audité)

(en dollars canadiens)

	Périodes de 3 mois terminées les 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
FRAIS D'EXPLORATION		
Forages	1 449 158	1 451 106
Honoraires contractuels	780 744	439 195
Analyses géochimiques	319 210	211 967
Location d'équipements et véhicules	29 504	59 328
Hébergement et déplacements	27 809	33 394
Frais généraux d'exploration	197 137	57 858
Renouvellement des claims et gestion	16 399	13 107
	2 819 961	2 265 955
Crédits d'impôts relatifs aux ressources		(959 160)
Augmentation (diminution) des frais d'exploration reportés	2 819 961	1 306 795
Solde au début	14 697 435	9 148 543
Solde à la fin	17 517 396	10 455 338

MAUDORE MINERALS LTD

État des variations des capitaux propres (non audité)

(en dollars canadiens)

Notes	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Bons de souscrip- tion \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Perte nette de la période	-	-	-	(2 603 593)	(2 603 593)
Paievements fondés sur les actions	-	1 930 620	-	-	1 930 620
Émission d'actions ordinaires accréditives	3 756 198	-	-	-	3 756 198
Émission de bons de souscription	-	-	297 366	-	297 366
Exercice d'options d'achat d'actions	140 550	-	-	-	140 550
Valeur attribuée aux options exercées	107 444	(107 444)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(359 787)	-	-	-	(359 787)
Solde au 31 décembre 2010	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Perte nette de la période	-	-	-	(162 105)	(162 105)
Exercice d'options d'achat d'actions	110 500	-	-	-	110 500
Valeur attribuée aux options exercées	88 500	(88 500)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(972)	-	-	-	(972)
Solde au 31 mars 2010	24 949 186	1 547 418	-	(6 048 515)	24 448 089
Solde au 1er janvier 2011	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Bénéfice net de la période	-	-	-	238 684	238 684
Émission d'actions ordinaires accréditives	9.1 4 485 250	-	-	-	4 485 250
Émission de bons de souscription	9.1 -	-	278 948	-	278 948
Exercice d'options d'achat d'actions	10 354 200	-	-	-	354 200
Valeur attribuée aux options exercées	271 940	(271 940)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	9.1 (631 461)	-	-	-	(631 461)
Solde au 31 mars 2011	32 875 492	3 187 154	576 314	(8 251 319)	28 387 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

État des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	Périodes de 3 mois terminées les 31 mars	
		2011 \$	2010 \$
Flux de trésorerie			
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net (perte nette)Perte avant impôts		238 684	(162 105)
Ajustements :			
Impôt différé		(537 555)	
Intérêts reçus		(5 402)	(2 629)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	15	(14 549)	13 488
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(318 822)	(151 246)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(2 296 094)	(1 940 168)
Intérêts reçus		5, 402	2 629
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 290 692)	(1 937 539)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions accréditatives dans le cadre de placements privés		6 446 616	
Émission d'actions suite à l'exercice d'options		354 200	110,501
Frais d'émission d'actions		(631 461)	(972)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6 169 355	109,529
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 559 841	(1 979 256)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		6 931 501	(9 476 538)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		10 491 342	7 497 282

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Minéraux Maudore Ltée (ci-après la « Société ») œuvre dans le domaine de l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2011, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 8 382 337 (8 490 003 au 31 décembre 2010). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS. Ce sont les premiers états financiers de la Société préparés conformément aux IFRS (la note 21 explique la transition aux IFRS).

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 juin 2011.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière (31 mars 2011).

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 21.

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

4.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les exercices subséquents, la Société présentera deux exercices comparatifs pour l'état de la situation financière lorsqu'elle: i) procède à l'application rétrospective d'une méthode comptable, ii) effectue un retraitement rétrospectif dans ses états financiers, ou iii) reclasse des éléments dans ses états financiers.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- placements détenus jusqu'à leur échéance.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue à des fins d'exploration, les certificats de placement garanti font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs, un dû à une entreprise associée et d'autres crédettes.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 22.

4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, de même que les autres placements à court terme très liquides avec une échéance d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4.7 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables sur perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables sur perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés par les sociétés minières. Les crédits d'impôt remboursables et les crédits de droits remboursables sur perte ont été imputés en réduction des frais engagés en vertu de l'IAS 20.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés à l'état du résultat au moment où ils sont engagés.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les droits miniers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers en construction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.9 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation est effectuée propriété par propriété, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état consolidé du résultat et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.10 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.10 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels liés à une obligation actuelle sont comptabilisés au cours de la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises. Ils sont ensuite évalués au montant le plus élevé d'une provision comparable, telle que décrite précédemment, et du montant initialement comptabilisé, déduction faite de l'amortissement.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

4.11 Avantages du personnel

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à plusieurs régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel, qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les services correspondants des membres du personnel sont rendus.

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé en résultat lorsque les membres du personnel rendent des services qui augmentent leurs droits.

Le coût du paiement des primes est comptabilisé en résultat lorsqu'il y a une obligation légale ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de la performance passée

4.12 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. La note 5 traite de l'évaluation de la direction relativement à la probabilité du bénéfice imposable futur qui permettra de compenser les actifs d'impôt différé.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.12 Impôt différé (suite)

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé à la date où la Société renonce aux déductions fiscales au profit des investisseurs.

4.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions existant au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif.

Les profits et les pertes sur certains instruments financiers sont inclus dans la réserve intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente ».

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

4.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

4.14 Paiements fondés sur des actions (suite)

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

4.15 Information sectoriel

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Indication de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur et valeur recouvrable

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; et
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour ce faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice. Au cours de la période, aucune perte de valeur des actifs d'exploration et d'évaluation n'a été imputée en résultat.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Paielements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
	\$	\$	\$
Fonds en banque	4 732 059	4 732 059	879 024
Acceptations bancaires, 0,22% à 0,89% (0,19% à 0,25% en 2010), échéant d'avril à juin 2011	2 199 442	2 199 442	8 597 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>6 896 501</u>	<u>6 931 501</u>	<u>9 476 538</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Droits miniers

	31 décembre 2010	Acquisitions	31 mars 2011
	\$	\$	\$
Comtois	371 742		371 742
Sadie	15 991		15 991
Géant-Dormant S-E	18 382		18 382
Bell	5 193		5 193
Fonteneau-Themines	6 069		6 069
North Shore	10 054		10 054
Bernetz	6 560	252	6 812
Rapide-des-Cèdres	11 478	1 162	12 640
Mazarin-Glandelet	35 876	530	36 406
Autres	40 087		40 087
Total	<u>52 432</u>	<u>1 944</u>	<u>523 376</u>

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Exploration

	31 décembre 2010	Acquisitions	Assistance gouvernementale	31 mars 2011
	\$	\$	\$	\$
Comtois	13 301 982	2 485 607		15 787 589
Option Comtois- Newmont	204 319	-		204 319
Sadie	249 078	4 699		253 777
Géant Dormant S-E	284 343	16 791		301 134
Bell	117 493	45 696		163 189
Fonteneau-Themines	126 678	12 164		138 842
North Shore	192 717	110 811		303 528
Bernetz	140 835	20 309		161 144
Rapide-des-Cèdres	6 192	43 360		49 552
Mazarin-Glandelet	50 800	72 925		123 725
Autres	22 998	7 599		30 597
Total	14 697 435	2 819 961		17 517 396

8. DETTE FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	2 502 895	1 927 096	1 532 221
Déduction à la source	816	4 180	2 144
Frais courus	53 304	75 748	42 347
	<u>2 557 015</u>	<u>2 007 025</u>	<u>1 576 712</u>

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital social

Le capital social de la Société comprend seulement d'actions ordinaires entièrement libérées.

Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote aux assemblées des actionnaires de la Société.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Capital social autorisé (suite)

	Périodes de trois mois terminées le	
	31 mars	
	2011	2010
	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Nombre d'actions</u>
Actions émises et entièrement libérées		
Actions émises et entièrement libérées au 1 ^{er} janvier	23 400 380	22 631 347
Placements privés accréditifs	805 827	
Exercice d'options d'achat d'actions	<u>282 000</u>	<u>100 000</u>
Total actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>24 488 207</u>	<u>22 731 347</u>

Le 17 février 2011, la Société a complété la deuxième clôture d'un placement privé de 547 625 unités au montant de 4 381 000\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 16 août 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 6 % du produit brut du placement. Les actions accréditives et les bons sont sujets à une période de restriction de quatre mois, qui expirera le 17 juin 2011.

Le 21 mars 2011, la Société a complété un placement privé de 258 202 unités au montant de 2 065 616\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 21 septembre 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut du placement. Les actions accréditives et les bons sont sujets à une période de restriction de quatre mois, qui expirera le 22 juillet 2011.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS:

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 3 800 000 options à ses administrateurs, dirigeants et employés ainsi qu'à ses consultants. Le prix de levée de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la journée précédant l'attribution des options. La durée des options octroyées ne peut excéder 5 ans. Les options peuvent être exercées dès leur attribution.

Le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en faveur d'initiés ne peut dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation alors que le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être réservées en vertu d'options à un même bénéficiaire ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservé pour les consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois ne peut dépasser 2% des actions émises de la Société. Ces options sont acquises graduellement sur une période de 12 mois à raison du quart des options à chaque trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options. Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit au 31 mars 2011:

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 31 décembre 2010	1 989 500	1,49
Octroyées	-	-
Exercées	282 000	1,25
En circulation au 31 mars 2011	1 707 500	3,74

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite) :

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 mars 2011:

Prix d'exercice \$	Options en circulation		Options exerçables	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie restante (an)	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice \$
0,70	130 000	0,42	130 000	0,70
1,51	207 500	1,28	207 500	1,51
1,85	650 000	3,08	650 000	1,85
6,20	720 000	4,62	720 000	6,20
	1 707 500	2,67	1 707 500	

La juste valeur pondérée des options attribuées de 0 au cours du premier trimestre (2,80\$ par option émise en 2010) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011	2010
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	-	5
Taux de dividendes	-	-
Volatilité moyenne prévue des actions	-	48,4
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	2,73
Durée de vie moyenne prévue	-	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	-	5

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de temps écoulée depuis son inscription à la Bourse de croissance TSX. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière se détaillent comme suit :

	31 mars 2011		31 décembre 2010		1er janvier 2010	
	Valeur Comptable	Juste valeur	Valeur Comptable	Juste valeur	Valeur Comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Prêts et avances						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 491 342	10 491 342	6 931 501	6 931 501	9 476 538	9 476 538
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs	2 502 895	2 502 895	1 927 096	1 927 096	1 532 221	1 532 221
Déduction à la source salariale	816	816	4 180	4 180	2 144	2 144
Frais courus	53 304	53 304	75 748	75 748	42 347	42 347

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie détenue à des fins d'exploration, des certificats de placement garanti, des montants à recevoir des conseillers et des administrateurs, des dettes fournisseurs, du montant dû à une entreprise associée et des autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 27 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes de présentation de l'information financière précédentes.

12. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 402	2 629

13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 18 et 19.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat attribuable aux actionnaires de la Société comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2011 et 2010.

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice net (perte nette)	\$ 238 684	(162 105)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	23 849 023	22 631 347
Bénéfice net (perte nette) de base et diluée par action ordinaire	\$ 0.01	(0.007)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'achèvement de ces états financiers.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les actifs et les passifs d'impôt différé inscrits aux livres sont attribuables aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments suivants :

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	76 094	72 574
	344 297	210 820
	<u>1 273 928</u>	<u>1 055 264</u>
Passifs d'impôts différés	1 694 319	1 338 658
	-	-

Les actifs d'impôts différé ne sont pas comptabilisés car la Société estime peu probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

15. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(34 458)	39 851
Frais payés d'avance et dépôt	(4 270)	(3 000)
Dette fournisseurs et autres créiteurs	24 179	(23 363)
	<u>(14 549)</u>	<u>13 488</u>

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Rémunération des administrateurs	65 796	42 220

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options pour un prix d'exercice total de 354 200 \$ (110 500 \$ en 2010), attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions.

16.2 Transactions avec une entreprise associée

Au 31 mars 2011, des honoraires et déboursés de 18 850 \$ (6 500 en 2010) ont été payés à une avocate qui est également dirigeante de la Société. Un montant de 10 539 découlant de ces transactions est inclus dans les dettes fournisseurs et autres au 31 mars 2011.

Les transactions ci-dessus sont encourues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

17. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux propriétaires de la société mère dans le futur lorsque les actifs sont mis en production.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 18 et à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 18.1 et 28.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amenée à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre de nouvelles actions ou à vendre des actifs afin de réduire la dette.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

18. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 20. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir de son siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposé sont décrits ci-après.

Les instruments financiers de la Société l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à certains autres risques de prix, lesquels découlent à la fois des activités opérationnelles et d'investissement.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Risque de taux d'intérêt

Les placements à court terme et les acceptations bancaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Une fluctuation de 1 % des taux d'intérêt sur les marchés entraînerait une fluctuation des résultats de la Société d'environ 96 000 \$ (53 000 \$ en 2010).

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le principal risque étant lié au risque de crédit en raison de son encaisse, la Société gère ce risque en ne traitant qu'avec des institutions financières de renom.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les obligations de la Société viennent à échéance dans les 90 prochains jours.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement. Conséquemment, la Société pourrait devoir lever de nouveaux financements ou réviser à la baisse ses activités et ses programmes d'exploration.

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante: le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. La trésorerie et ses équivalents ainsi que les placements à court terme sont classés selon le niveau 1.

19. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 6 446 616 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales avant le 31 décembre 2011. La Société a renoncé à des déductions fiscales de 5 008 264 \$ en février 2011 suite à un placement d'actions accréditives complété le 30 décembre 2010.

20. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2011 ainsi que pour l'information comparative et le premier état consolidé de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

20.1 Première application – exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Exemptions facultatives

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1^{er} janvier 2009). La note 20.5 fournit l'explication de l'incidence de cette exemption.

20.2 Rapprochement des capitaux propres

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul.

20.3 Rapprochement du résultat global total

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul.

20.4 Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

20.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2010 :

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	31 décembre 2010		Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	
Actif				Actif
Actif à court terme :				Courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 931 501		6 931 501
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		4 113 835		4 113 835
Taxes à recevoir		330 844		330 844
Frais payés d'avance		28 698		28 698
		<u>11 404 878</u>		<u>11 404 878</u>
Propriétés minières		521,432	(521 432)	
Frais d'exploration reportés		14 487 290	521 432	15 218,867
		<u>22 623 745</u>		<u>22 623 745</u>
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs et charges à payer		2 007 025	954 700	2 007 025
				954 700
				2 961 725
Avoir des actionnaires				
Capital-actions		28 145 150	250 413	28 395 563
Surplus d'apport		3 459 094		3 459 094
Bons de souscription		1 502 479	(1 205 113)	297 366
Déficit		(8 490 003)		(8 490 003)
		<u>24 616 720</u>		<u>24 611 852</u>
		<u>26 623 745</u>		<u>26 588 744</u>
				Dettes fournisseurs et autres créiteurs
				Autres passifs
				Total du passif
				Capital-actions
				Surplus d'apport
				Bon de souscription
				Déficit
				Total des capitaux propres
				Total du passif et des capitaux propres

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011(non auditées)

(en dollars canadiens)

20.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 1er janvier 2010 :

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	01 janvier 2010		Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	
Actif				Actif
Actif à court terme :				Courant
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 476 538		Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placement à court terme		55 856		Autre actifs financiers à court terme
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		2 720 116		Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir
Taxes à recevoir		226 033		Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		11 002		Frais payés d'avance et dépôts
		12 489 545		12 489 545
Propriétés minières	a	439,290	(439,290)	-
Frais d'exploration reportés	a			Actifs d'exploration et d'évaluation
		9 148 543	439,290	9 587 833
		22 077 378		22 077 378
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs et charges à payer		1 576 712		Dettes fournisseurs et autres créditeurs
Avoir des actionnaires				
Capital-actions		24 751 158		Capital-actions
Surplus d'apport	b	1 635 918		Surplus d'apport
Déficit		(5 886 410)		Déficit
		20 500 666		20 500 666
		22 077 378		22 077 378

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011(non auditées)

(en dollars canadiens)

20.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 :

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	31 mars 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
Revenus					
Intérêts		2 629	(2 629)		
FRAIS D'ADMINISTRATION					DÉPENSES
Rémunération des administrateurs		42 220		42 220	Rémunération des administrateurs
Honoraires professionnels et contractuels		43 083		43 083	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat		41 989	(12 041)	29 948	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances		2 545	(2 545)	-	
Papeterie et dépenses de bureau		6 196	7 955	14 151	Frais de bureau
Voyages et représentation		23 118	12 041	35 159	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications		5 410	(5 410)	-	
Intérêts et frais bancaires		173		173	Frais bancaires
		164 734		164 734	
					Autres revenus et dépenses
			2 629	2 629	Produits financiers
Perte avant impôts		(162 105)		(162 105)	Perte avant impôts
Perte net et résultat étendu		(162 105)		(162 105)	Perte nette et résultat étendu
Perte par action					Perte par action
Perte par action de base et diluée		(0,007)		(0,007)	Perte par action de base et diluée

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011(non auditées)

(en dollars canadiens)

20.5 Note relative aux rapprochements

a) Présentation

États de la situation financière

Les postes propriétés minières et dépenses d'exploration reportées ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé Actifs d'exploration et d'évaluation.

États des résultats et résultat étendu

-Le poste promotion a été reclassé du poste information aux actionnaires et frais de registrariat au poste Publicité, voyages et promotion;
-Assurance, télécommunication et frais de bureau ont été regroupés pour fin de présentation sous frais de bureau.

b) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a appliqué IFRS2 pour déterminer si des acquisitions étaient échelonnées dans le temps à la date de transition aux IFRS. Aucune attribution échelonnée dans le temps ni de rémunération à base d'actions n'ont été identifiées.

Actions émises dans le cadre d'un placement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital social. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions actuelles au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact sur la transition de la Société aux IFRS est d'augmenter le capital social de 250 413 \$ (au 31 décembre 2010), de réduire les bons de souscription de 1 205 113 \$ et de comptabiliser un passif de 954 700 \$.

MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

Notes complémentaires

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011(non auditées)

(en dollars canadiens)

20.6 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont alloués aux activités d'investissement et de financement selon qu'ils peuvent être rattachés à des transactions au sein de ces catégories. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

20.7 Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée. Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 28 avril 2011, 435 000 options d'achats d'actions d'une durée de 5 ans ont été octroyées à des administrateurs et dirigeants. La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options en utilisant les hypothèses suivantes: durée estimative des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 2,68% volatilité prévue de 49,2% et aucun dividende prévu. Ainsi, un coût de rémunération de 1 252 800\$ (juste valeur de 2,88\$ par option) sera comptabilisé au cours du prochain trimestre.

Le 28 juin 2011, la Société a annoncé un placement privé de 348 837 Unités au montant de 3 000 000 \$, incluant une option donnant la possibilité d'acquérir 116 979 Unités additionnelles pour 1 000 000 \$. Chaque Unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,60 \$ l'action jusqu'au plus tard 18 mois de la date du placement. La Société a convenu de payer des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut du placement.